



« J'agis pour ma ville ! »

CR du 4^{ème} comité consultatif « Rue de la république »

Le 05/05/2022 de 18h30 à 19h30

CR rédigé le 09/05/2022

Collèges citoyens

Présents

Mmes Gonsard, Maupas, MM Alzy, Prieur

Collèges associatifs

Présents

Mmes Boisseau, Hervy, M. Picard

Collèges élus

Présents

Mmes Azoug, Challier

Co-présidents : MM Gibert, Fornasari assistés de Mme Griso

Cette réunion a pour objectif de présenter les esquisses demandées par le comité de la place de l'Hôtel de Ville dans le cadre de la fusion des 2 comités.

2 propositions sont faites :

- Une place entièrement végétalisée, sous la forme d'un square
- Une place permettant de conserver divers usages (marché, événements festifs, zone arborée)

Les échanges portent donc majoritairement sur cette place.

Le comité indique que l'idée du déplacement du marché sur la promenade de l'Hôtel de Ville aurait dû être conservée.

Il est fait mention que cette option n'est pas abandonnée mais qu'elle sera étudiée si la taille du marché le justifie.

Concernant l'aspect esthétique et la végétalisation de la place, le comité souhaite une mise en valeur accrue par rapport à la proposition. L'exemple de Blois (place de la résistance) est avancé.

Les contraintes évoquées sur la zone minérale pour le marché ne doivent pas occulter le fait que cet espace est « vide » 6,5 jours par semaine.

Des aménagements amovibles peuvent être envisagés.

De même, le futur mobilier pourrait intégrer des jardinières.

Au sujet des équipements cyclistes, les membres du comité évoquent la mise en place d'une borne électrique.

Cependant, ces installations sont soumises à une réglementation particulière, principalement au niveau du contrôle de l'accès.

Au niveau de l'éclairage public sur la place, le comité s'interroge sur la mise en œuvre d'une alimentation solaire.

Puis, la municipalité rappelle les futures évolutions de la rue de la république sur ce tronçon :

- Passage en zone 20 avec marquage correspondant
- Réfection du trottoir côté commerçants suite au changement des équipements
- Maintien des places de parkings
- Déplacement de la place PMR au niveau de l'église

Au terme de cette réunion, il est demandé aux participants du comité s'ils sont favorables à la fusion avec le comité consultatif de la place de l'Hôtel de Ville.

En effet, les futurs travaux d'aménagement sont profondément liés et une partie des membres est commune aux 2 entités.

Les personnes présentes donnent leur accord.

Propositions soumises par le comité

- **Accroître la végétalisation de la place de l'Hôtel de Ville**
- **Etudier la pose d'une borne électrique pour les vélos**
- **Envisager une alimentation solaire pour l'éclairage de la place**